

Candidature jusqu'au 8 février 2026

Chargé.e de mission Education Artistique et Culturelle et projets culturels transversaux - Communauté de communes Le Grésivaudan (38)

La Communauté de communes Le Grésivaudan cherche un.e chargé.e de mission Éducation Artistique et Culturelle et projets culturels transversaux dans le cadre de la politique culturelle définie par l'EPCI.

Présentation de la structure

Au cœur du Sillon alpin, Le Grésivaudan se déploie entre plaine et montagnes sur un territoire d'innovation où la qualité de vie et la diversité des activités lui confèrent une forte attractivité renforcée par des opportunités de développement dans de nombreux domaines.

La direction de la culture et du patrimoine culturel, compte une soixantaine d'agents. Elle est composée d'un service de lecture publique (2 médiathèques tête de réseau et une équipe dédiée au réseau des bibliothèques), d'un réseau de trois musées, d'un espace culturel polyvalent, l'Espace Aragon, porteur de trois thématiques (cinéma, spectacle vivant et exposition) et d'un pôle de chargées de projets et de missions thématiques (EAC/PCT, patrimoine, arts visuels).

La direction a développé de nombreux projets partenariaux et transversaux : le Plan local d'éducation artistique et culturelle, une politique patrimoniale autour d'un fonds de concours, la création d'un nouveau service artothèque, le soutien aux acteurs culturels du territoire par le biais de dispositifs de subventions, etc. Elle s'engage actuellement dans un projet culturel de territoire qui donnera les grandes orientations politiques pour les prochaines années.

Présentation du poste

Dans le cadre de la politique culturelle définie par l'EPCI, le rôle du/de la chargée.e de mission EAC/PCT est de piloter et coordonner le Plan Local d'Education Artistique et Culturelle et du Projet

culturel de territoire 2026-2032. Il. Elle est également en charge d'élaborer et de mettre en œuvre le déploiement d'une politique culturelle durable visant à réduire l'impact environnemental des actions et équipements. Il-elle est l'interlocuteur·rice privilégié·e des partenaires institutionnels et des acteurs du territoire pour le PLEAC et le PCT, assure l'animation des instances de gouvernance, coordonne les parcours d'éducation artistique et culturelle (EAC) en lien avec les médiateurs et veille à la sécurisation administrative et financière des actions portées dans ce cadre.

Missions principales

- Élaborer et piloter la convention PLEAC 2026-2029 et la convention PCT 2026-2032
 - Pilotage stratégique et partenarial (PLEAC & PCT)
- Élaborer, suivre et animer les conventions PLEAC et PCT
 - Organiser et piloter les instances de gouvernance et de coopération
 - Assurer le lien stratégique et opérationnel avec les partenaires institutionnels
- Gestion administrative, juridique et financière
 - Élaborer et suivre les budgets dédiés
 - Assurer le suivi administratif, juridique et financier des projets
 - Rechercher, rédiger et évaluer les demandes de subventions
 - Produire les bilans financiers et qualitatifs
- Valorisation, communication et montée en compétences
 - Concevoir et animer des journées professionnelles et actions de formation
 - Coordonner la communication interne et partenariale des dispositifs
- Élaborer, mettre en œuvre et évaluer le PLEAC en concertation avec les acteurs du territoire
 - Piloter et coordonner les parcours EAC avec les partenaires institutionnels
 - Élaborer et mettre en œuvre les appels à projets EAC et accompagner les porteurs de projets
 - Assurer le suivi, l'évaluation et la mise en place d'une cartographie des actions d'EAC
 - Coordonner les projets EAC sur les temps scolaire, périscolaire et extrascolaire
 - Contribuer au suivi de l'Observatoire de l'EAC
- Conduire, mettre en œuvre et évaluer le PCT
 - Mettre en œuvre et piloter les orientations du Projet culturel de territoire
 - Animer les instances de coopération et de gouvernance
 - Co-construire le projet de direction et les documents stratégiques associés
 - Déployer les outils d'évaluation du PCT et accompagner les équipes dans la mise en œuvre et le suivi des actions
 - Contribuer à la définition et au suivi du plan de formation en lien avec la DRH
- Elaborer et conduire au sein de la direction l'orientation 4 du PCT : améliorer l'impact environnemental de la direction culturelle
 - Piloter le diagnostic environnemental des activités et équipements culturels
 - Définir et suivre les objectifs de réduction d'impact
 - Mettre en place des outils de suivi et d'évaluation
 - Animer des actions de sensibilisation, de formation et de coopération
 - Développer les démarches écoresponsables et les mutualisations
 - Accompagner l'appropriation des enjeux de transition écologique par les équipes et partenaires
- Piloter et conduire des projets transversaux et favoriser le travail en équipe
 - Piloter et mettre en œuvre des projets culturels transversaux
 - Contribuer aux actions de la direction dans une logique de coopération et de transversalité
 - Participer au fonctionnement collectif du service et au décloisonnement des pratiques

Profil recherché

- Formation supérieure dans le domaine de la gestion et du management culture
- Expertise du secteur culturel et des dispositifs institutionnels EAC / action culturelle
- Très bonnes connaissances de l'environnement administratif, juridique et financier de la Fonction Publique Territoriale
- Maîtrise des méthodologies de projet et des dispositifs de financement de l'EAC
- Connaissance des enjeux territoriaux, institutionnels et du développement durable
- Connaissance des politiques culturelles publiques et enjeux territoriaux
- Expérience sur un poste similaire souhaitée,
- Expérience dans la conduite de projets culturels exigée
- Conduite et management de projets complexes
- Savoir travailler en coopération et en transversalité
- Maîtrise des outils d'animation de réunion, de concertation et d'intelligence collective

- Maîtriser les techniques de reporting
- Maîtriser les techniques d'analyse, de synthèse et de rédaction des écrits professionnels
- Maîtriser les techniques de travail partenarial (milieu scolaire, associatif...)
- Capacité d'organisation, d'initiative et d'autonomie
- Qualités relationnelles, sens de la pédagogie et diplomatie
- Loyauté et posture professionnelle
- Permis B

Contexte

- Travail occasionnel le week-end et en soirées
- Management fonctionnel
- Salaire minimum par mois de 1944,49€ brut (échelon 1) + 550€ brut prime fonction + prime complémentaire équivalente à 1/12ème de la rémunération
- Télétravail (variable en fonction des nécessités de service)
- Tickets restaurant avec participation de 60% employeur.
- Plan de déplacement (75% de participation aux frais d'abonnement transports) et forfait mobilités durables (jusqu'à 300€ par an)
- Participation mutuelle santé labélisée et participation possible à la prévoyance (contrat groupe).
- Prestations d'actions sociales (vacances, loisirs, Prêts, CESU, billetterie, etc ...) : prise en charge intégrale de l'adhésion au CNAS et possibilité d'adhésion au COS interne.

Postulez

Postulez [ici](#).

Dernière édition : 12 févr. 2026 à 11:45

[https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/charge-e-de-mission-education-artistique-et-culturelle-et-pr
ojects-culturels-transversaux-communaute-de-communes-le-gresivaudan-38](https://auvergnerhonealpes-livre-lecture.org/articles/charge-e-de-mission-education-artistique-et-culturelle-et-projets-culturels-transversaux-communaute-de-communes-le-gresivaudan-38)